



Commune des Avirons

Extrait N° 10 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le 30 juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

06 JUL. 2017

que la convocation du Conseil a été faite le **20 juin 2017** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,



Présents : M. DENNEMONT Michel – M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – Mme BARET Liliane – Mme ABELARD Isabelle – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Absents : M. FERRERE Frédo – M. CANTINA Pierrot – M. SERMANDE Jean Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel.

Procurations : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à Mme ABELARD Isabelle – M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à M. RIVIERE Lucien – Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M. MONDON René – Mme HEBERT Monique a donné mandat à M. Alex BENARD – M. CASSAGNABERE Patrick a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – Mme JULLIEN Marie Josée a donné mandat à M. VLODY René.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. le Maire** a quitté la salle au moment de la mise aux votes des comptes administratifs.
- **M. René MONDON** a été désigné président de séance au moment de la mise aux votes de l'affaire n° 3.
- **M. le Maire** a repris la présidence de la séance à l'affaire n° 9.

& &
&

Hôtel de Ville

.../...

AFFAIRE N° 10 / Extension du réseau d'assainissement des eaux usées route du Tévelave

- Approbation du plan de financement

Il est rappelé au Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif annexe de l'assainissement collectif, le lancement des travaux pour l'extension du réseau primaire sur la RD16 de la rue Bertin au secteur du Camphrier a été acté.

Aux fins d'assurer le financement de cette opération, des demandes de subventions ont été adressées à **l'Agence Française pour la Biodiversité et à l'Office de l'eau.**

Ces deux organismes nous ont fait part des attributions reprises au plan de financement ci-dessous :

Coût de l'opération 719 066,00 euros HT

Financement

| | | |
|---------------------------------------|---------|------------|
| Agence Française Pour La Biodiversité | 39,92 % | 287 051,91 |
| Office de l'eau | 20 % | 143 813,20 |
| Commune | 40 % | 288 200,89 |

Le Conseil Municipal est invité à :

- Accepter les subventions de l'AFB et de l'Office de l'eau ;
- Valider le plan de financement définitif tel que présenté ci-dessus ;
- Autoriser le Maire et en son absence le premier adjoint à signer les conventions correspondantes.

Inviter à se prononcer, le Conseil Municipal, à la **majorité absolue (1 abstention : Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne)** :

- Accepte les subventions de l'AFB et de l'Office de l'eau ;
- Valide le plan de financement définitif tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise le Maire et en son absence le premier adjoint à signer les conventions correspondantes.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
